



Entreprises minières Globex inc.

« Chez nous en Amérique du Nord »
40 793 755 actions ordinaires en circulation

Le 21 juillet 2014

Globex obtient des résultats positifs à des analyses de talc, les revenus de redevances augmentent, les forages débuteront bientôt

Rouyn-Noranda, Québec (Canada). ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC. (GMX – Bourse de Toronto, G1M – Bourses de Francfort, Stuttgart, Berlin, Munich, Xetra et GLBXF – International OTCQX) est heureuse d’informer ses actionnaires qu’elle a complété une deuxième série plus importante d’analyses sur des échantillons de concentré de talc en provenance de son **projet de talc-magnésite de Timmins (TMT)** afin de vérifier la présence d’amiante. Il est crucial que les échantillons de talc ne contiennent pas d’amiante.

Trente-cinq (35) échantillons composites correspondant à 1 679,7 mètres de carottes de forage ont été envoyées pour analyse. Chaque échantillon représentait une longueur moyenne de carotte de 48 mètres et une largeur horizontale moyenne de carotte de 30,8 mètres.

Toutes les analyses des échantillons de concentré ont confirmé que ces derniers ne contenaient pas d’amiante. Des normes internationales très strictes sont en vigueur en ce qui a trait à la présence de contaminants d’amiante dans les produits industriels. Globex est très heureuse de voir que le talc de TMT correspond à ces normes ou les dépasse. Ces résultats viennent corroborer des travaux d’analyse effectués par Globex, lesquels avaient aussi montré que les échantillons de talc de TMT ne contenaient pas d’amiante.

Les analyses ont été effectuées par Exova à Pointe-Claire, au Québec. Deux types d’analyses ont été réalisées : d’abord une « caractérisation minéralogique des fibres (>0,5 micromètres) par microscopie électronique à transmission (MET) », ainsi qu’une « caractérisation minéralogique par microscopie optique à lumière polarisée et dispersion colorante ».

De plus, 1 631 échantillons correspondant à 4 453,7 mètres de carottes de forage provenant de 51 sondages et de 2 prolongements de sondage ont été envoyés chez QuemScan pour analyse sur roche totale ou lithogéochimique, pour analyse de la teneur en or ou en métaux de base, ou encore pour une analyse minéralogique détaillée. Les résultats de ces analyses ont été reçus et sont présentement intégrés à la base de données de notre projet.

Autres faits saillants : Le prix du zinc a suivi une augmentation constante pour atteindre récemment 1,04 \$US la livre. Il s’agit d’une bonne nouvelle pour Globex puisque notre redevance sur le zinc de la **mine Mid-Tennessee de Nyrstar** est en relation avec le prix du zinc. L’augmentation du prix se traduit par des paiements mensuels de redevance plus importants à Globex. Au prix actuel du zinc, les paiements mensuels devraient être de l’ordre de 85 000 \$ à 90 000 \$.

Globex a déposé des demandes de permis pour effectuer des forages sur plusieurs propriétés, notamment les projets de la **mine Poirier (zinc, cuivre, or, argent)**, de **Champdore (terres rares avec teneur en carbonatite ou kimberlite diamantifère)** et de **Tavernier Tiblemont (or)**. Nos campagnes de forage débuteront au troisième trimestre.

Nous recevons présentement des résultats d'analyses d'un nouvel échantillonnage de carotte sur la **propriété aurifère Nordeau**, située à l'est de Val-d'Or, au Québec. Les résultats seront incorporés à la base de données du projet produite par notre partenaire d'option précédent afin de mieux comprendre la distribution et le contrôle de la minéralisation aurifère de la propriété.

Pour ce qui est du projet Wood Pandora, que Globex gère pour le partenariat Globex/Yamana/Agnico Eagle, nous attendons l'approbation définitive des travaux de cartographie, d'échantillonnage et de compilation par nos nouveaux partenaires. Quatre sondages en profondeur largement espacés ont été réalisés et tous les résultats d'analyse ont été reçus. Tous les horizons aurifères ciblés ont été recoupés. Les largeurs étaient semblables à celles recoupées lors de forages précédents, mais les teneurs en or étaient généralement inférieures (p. ex. 5 mètres à 2,47 g/t Au, 2 mètres à 2,97 g/t Au, 1 mètre à 5,1 g/t Au, 1 mètre à 4,88 g/t Au) comme cela peut arriver lorsque l'on effectue des forages dans des horizons contenant de l'or natif. Les analyses ont été faites par Techni-Lab de Ste-Germaine-Boulé, au Québec, par pyroanalyse.

M. Jack Stoch, P.Geo., président et chef de la direction de Globex, a rédigé ce communiqué de presse en sa capacité de « personne qualifiée » selon la norme canadienne 43-101.

« We Seek Safe Harbour. »

Foreign Private Issuer 12g3 – 2(b)
CUSIP Number 379900 50 9

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, P.Geo., Acc.Dir.
Président et Chef de la direction
Entreprises minières Globex inc.
86, 14e rue
Rouyn-Noranda, Québec (Canada) J9X 2J1

Tél. : 819.797.5242
Télécopie : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Énoncés prospectifs

Outre des données historiques, le présent communiqué de presse peut contenir certains « énoncés prospectifs ». Ces énoncés peuvent comporter un certain nombre de risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité et le rendement diffèrent de façon importante des attentes et des projections d'Entreprises minières Globex inc. (« Globex »). Il n'est pas possible de garantir que les événements prévus dans les énoncés prospectifs se produiront ni, s'ils le font, quels avantages Globex en tirera. Une analyse plus détaillée des risques figure dans la notice annuelle déposée par Globex sur SEDAR à www.sedar.com.